

Comité Régional de la Mobilité en Bretagne
15 juin 2017

Compte rendu des ateliers de l'après midi
Chantier 4 : développer la mobilité entrante

Les personnes présentes

Les associations et institutions représentées lors des 2 temps d'atelier :

14h

- Etudes et chantiers
- FRMJC Bretagne
- CICODES
- RESIA
- CONCORDIA
- CMI – Centre de Mobilité Internationale
- Université Rennes 2
- Lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

15h

- Rennes métropole
- FDMJC22
- Conseil départemental 22
- Etudes et chantiers
- Aeroeven
- Askoria
- MAPAR Redon
- Lycée agricole privé La Ville Davy à Quessoy (22).

La co-animation des ateliers a été réalisée par la Ligue de l'enseignement 22 et la Région Bretagne.

Sujet de questionnement : comment favoriser et valoriser la mobilité entrante sur le territoire breton ?

NB : Il est rappelé qu'une expérimentation a été menée à la rentrée 2016 sous le pilotage de la Région Bretagne et l'Etat (DRJS et Rectorat) et avec le portage de 4 structures de coordination (Ligue de l'enseignement 22, FDMJC22, BIJ Lorient et MAPAR Redon), l'accueil de 9 jeunes étrangers sous statut SVE dans 9 lycées bretons.

Aujourd'hui, l'ensemble des structures souhaite développer cette démarche dans les lycées et les 9 établissements concernés à la rentrée 2016 sont tous partants de recommencer.

- La mobilité entrante : vrai sujet

La mobilité entrante a été unanimement reconnue comme un levier facilitateur de mobilité sortante à court et moyen terme dans les établissements bretons d'accueil.

Les termes de légitimité, de confiance pour le jeune breton ont été évoqués pour que celui-ci pense au départ et cette mobilité entrante dans son lycée peut ainsi avoir globalement un effet déclencheur (pour les jeunes mais aussi pour les adultes) .

Etant donné une réelle appréhension au départ, la communication sur les dispositifs d'accueil d'étrangers se révèle fondamentale.

Cet enjeu global a été soulevé notamment pour l'enseignement supérieur avec la venue de chercheurs étrangers pas assez valorisée :

- quelle visibilité sur leur venue : quelle période ? et de fait quel accompagnement et quelles

perspectives communes ?

Un levier a également été signalé pour favoriser la venue d'un jeune étranger dans un lycée : jumelage ville/ville ou partenariat existant lycée breton/lycée étranger

- ***En amont de l'accueil : bien préparer la venue du jeune étranger***

La question de la préparation de l'arrivée du jeune étranger est fondamentale : se poser la question du pourquoi recevoir ? quel enjeu pour la mission du jeune étranger ? quel projet ? comment l'établissement de formation favorise le bien-être du jeune accueilli ? enjeu du logement du jeune accueilli ?

- ***Pendant l'accueil , développer les rencontres***

On parle de rencontres avec TOUS les étrangers du territoire, bretons/étrangers et aussi avec les acteurs associatifs impliqués.

Des exemples existants de rencontres ont été cités :

- Création d'un « bar clandestin » mixte français et étrangers ; il est précisé qu'ici sont cités les étrangers dans le cadre d'une mobilité choisie et subie (réseau RITIMO),
- Création d'un « apéro polyglotte » ayant lieu tous les mois dans un bar (réseau RITIMO)
- Rencontres étudiants étrangers et étudiants bretons.

Des temps de rencontres à organiser ont été pointés :

- Rencontre des jeunes entrants sur un territoire (SVE mais pas que !), notamment sur la formation
- Temps de sensibilisation avec les lycéens avec témoignages des étrangers entrants (vidéos...) et des informations sur les dispositifs
 - o A l'étranger
 - SVE dont SVE court terme (intéressant pour les lycéens en fin de cursus, voire les étudiants en fin de parcours L3)
 - service civique international
 - o Sur le territoire
 - chantiers international de bénévoles
- Rencontres avec les association de migrants, permettant de casser certains préjugés/clichés .
- Echanges entre SVE et collégiens
- Association des conjoints des chercheurs étrangers qui souvent semblent vouloir s'engager pour partager les cultures
- Rencontres entre jeunes de FJT et jeunes étrangers
- ***Après la mobilité, mesurer les acquis***

Pour le jeune étranger, il s'agit pour l'établissement d'accueil de faire un bilan avec lui et de mesurer notamment les impacts à court terme déjà identifiables. Ces aspects doivent être valorisés à titre individuel mais aussi pour l'établissement d'accueil afin une nouvelle fois de partager au sein de la communauté éducative l'atout de l'accueil d'un jeune étranger.

Durant le 2^{ème} atelier a été évoquée aussi la mobilité entrante de jeunes avec objectif professionnel en lien avec les référentiels de formation des 2 pays (ASKORIA), donc différent de celle évoquée ici avec les SVE (projet citoyen et culturel). Des difficultés ont été pointées pour mettre en œuvre ces accueils en amont : la juste adéquation au référentiel de formation dans les 2 pays, complexifiant l'accueil.